

SENIORS MASCULINS

LE CHAMPIONNAT 5x5

CHAMPIONNATS 5x5 SENIORS MASCULINS

→ Pré-Région Masculine (PRM)

-1 poule de 12 équipes

-**A la fin du championnat** : l'équipe classée première est déclarée « Championne des Yvelines Pré-Régional Masculin ».

-**Montées** : Les deux équipes classées en tête accèdent au championnat Régional Masculin 3 (RM3) la saison suivante, sous réserve qu'elles satisfassent aux conditions de participation.

-**Descentes** : L'équipe classée à la 12^{ème} place est reléguée en championnat Départemental Masculin 2 (DM2) la saison suivante, et il y aura autant de relégations supplémentaires vers le DM2 qu'il y a de relégations depuis le championnat Régional Masculin 3 (RM3).

→ 2^{ème} Division Départementale Masculine (DM2)

-2 poules de 10 équipes

-**À la fin du championnat** : Les équipes classées premières de chaque poule se rencontrent en match « aller-retour ». Le vainqueur est déclaré « Champion des Yvelines Départemental Masculin 2 ».

-**Montées** : Les équipes classées en tête de chaque poule accèdent au championnat Pré-Régional Masculin (PRM) la saison suivante. Les équipes classées deuxièmes de chaque poule se rencontrent en match « aller-retour ». Le vainqueur accède au championnat Pré-Régional Masculin (PRM) la saison suivante. En fonction des réengagements du championnat Pré-Régional Masculin, d'autres équipes peuvent également monter, selon leur position dans le classement ou leur ratio si le championnat ne va pas à son terme (Ratio = Nb de points / Nb de rencontres comptabilisées x Nb de rencontres théoriques).

-**Descentes** : Les équipes classées 9^{ème} et 10^{ème} de chaque poule sont reléguées en championnat Départemental Masculin 3 (DM3) la saison suivante, et il y aura autant de relégations supplémentaires vers le DM3 qu'il y a de relégations depuis le championnat Régional Masculin 3 (RM3).

SENIORS MASCULINS

LE CHAMPIONNAT 5x5

CHAMPIONNAT 5x5 SENIOR MASCULIN

→ 3^{ème} Division Départementale Masculine (DM3)

-4 poules, 32 équipes

-A la fin du championnat : Les équipes qui occupent la première place dans chaque poule se rencontrent en un match suivant le classement inter-poule (1-4 et 2-3). Les deux équipes victorieuses se rencontrent en match « aller-retour ». Le vainqueur est déclaré "Champion des Yvelines Départemental Masculin 3".

-Montées : Les équipes classées premières de chaque poule accèdent au championnat Départemental Masculin 2 (DM2) pour la saison suivante. Les équipes classées deuxièmes de chaque poule, selon le classement inter-poule (1-4 et 2-3) se rencontrent en match « aller-retour ». Les deux équipes victorieuses accèdent au championnat Départemental Masculin 2 (DM2) pour la saison suivante. En fonction des réengagements du championnat Départemental Masculin 2, d'autres équipes peuvent également monter, selon leur position dans le classement ou leur ratio si le championnat ne va pas à son terme ($\text{Ratio} = \text{Nb de points} / \text{Nb de rencontres comptabilisées} \times \text{Nb de rencontres théoriques}$).

